

digne curé le Révd J. O. Normandin, qui se dévoue à cette œuvre si patriotique de la colonisation.

" Ici, " dit l'abbé Ferland, " règne, pendant l'été, une aisance qu'on ne rencontre pas dans nos plus riches paroisses du district de Québec..... Néanmoins les choses changent durant l'hiver chez ceux qui ont manqué de prévoyance et d'économie : ces derniers se virent souvent à la gêne pour avoir imité la cigale au lieu de la fournir. "

Je constate avec bonheur, qu'à la Grande-Rivière, ainsi que dans toute la Gaspésie, d'ailleurs, le nombre des improvoyants a grandement diminué. Une triste expérience des effets du défaut d'économie, expérience souvent renouvelée, a fini par corriger le plus grand nombre, et l'on ne voit plus aujourd'hui comme autrefois, les gens, à peine la pêche terminée, assiéger les bureaux des marchands afin d'y obtenir des avances.

Oh ! pourquoi les Gaspésiens n'ont-ils pas commencé plus tôt à pratiquer l'économie ? Notre district serait, sans contredit, le plus riche de toute la Province de Québec.

La population de la Grande-Rivière a décuplé depuis 1861. On parle d'y bâtir un nouveau temple en remplacement de l'église actuelle qui dans les grandes fêtes ne peut contenir tous les fidèles qui s'y pressent. Son premier missionnaire résidant fut le Révd Messire Jos Edouard Martineau qui vint ici en 1851. Ce digne prêtre avait aussi alors la desserte des missions de Pabos et de New-Port devvenues aujourd'hui deux belles paroisses. Le curé actuel est le Révd M. J. Normandin.

Le souvenir du premier missionnaire de la Grande-Rivière tient une large place dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Un monument élevé à sa mémoire et que vous remarquerez en entrant dans l'église, vous dit qu'il est mort accidentellement en 1852.

Le 11 juin 1852, le vent soufflait avec rage, les vagues en furie, se précipitaient, venaient se briser sur les bancs de sable qui obstruent l'entrée de la Grande-Rivière. L'épouvante était dans tous les cœurs. Plusieurs pêcheurs surpris au large par la tempête, n'avaient pas encore pu atteindre le port... Ils sont là, à quelques encablures de la côte, dirigeant de frôles embarcations et battus par l'élément en courroux qui à chaque instant menace de les engloutir. Du rivage les épouses et les mères éplorées tendent les bras à leurs malheureux époux, à leurs enfants chéris, qui n'osent approcher craignant une mort qui leur semble certaine ; cependant il faut se décider, soit à périr en vue du port ou essayer d'y chercher un refuge en passant au milieu de ses affreux brisants.

Toute la population, réunie sur la grève, est dans l'attente d'une catastrophe. Les cris et les sanglots redoublent au moment où les embarcations se préparent à franchir la barre ; on détourne la tête pour ne pas voir sombrer les bateaux qui s'avancent à la merci des flots et portés sur la crête des vagues écumantes..... Mais le ministre de Dieu est là. Il s'agenouille sur la grève, il lève au ciel ces mains suppliées, il s'offre comme victime... et ses paroissiens sont sauvés.

Alors l'épouvante de la joie succède à la douleur et aux larmes, on s'embrasse, on se jette dans les bras les uns des autres et tous les dangers sont oubliés.

L'heureux pasteur contemple ce tableau d'un bonheur que son dévouement, sa foi et le fervor de ses prières ont procurés à son peuple. Tous se rendent à l'église pour remercier Dieu de l'insigne faveur qu'il vient de leur accorder ; mais dans le trajet du rivage au temple le Révérend Messire Martineau tombe frappé de mort, écrasé sous un amas de bois que le vent renverse au moment même où il passait. Personne n'est blessé à ses côtés..... Dieu a exaucé les prières de son ministre : il épargne la vie de ses paroissiens et il prend la sienne.

*Pabos, New-Port.*—A peine connaissait-on ces deux endroits, il y a 29 ans. Aujourd'hui une population de 2300 âmes et fortement des plus belles paroisses du comté. L'agriculture aidée du produit de la pêche qui y est très productive fait de rapides progrès, et dans un avenir prochain elles pourront rivaliser avantageusement avec les vieilles paroisses de notre District.

New-Port est la dernière paroisse du comté de Gaspé, nous sommes ici à l'entrée de cette Baie où Jacques-Cartier souffrait tant de la chaleur.—L. Z. J.

## CAUSERIE AGRICOLE

### TRAITEMENT DES FUMIERS (Suite).

Lorsque la fosse à purin se trouve sous le tas de fumier, il faut en recouvrir la partie supérieure par une grille en bois très solide formée de madriers qui doivent être assez espacés pour laisser pénétrer le purin, mais assez rapprochés pour empêcher la paille de pénétrer dans la fosse.

Pour diriger convenablement la fermentation du tas de fumier, on doit l'arroser de temps à autre : c'est la meilleure manière de prévenir le blanc, espèce de moisissure qui atteint les fumiers laissés à eux-mêmes.

Dès tous les liquides employés pour opérer cet arrosage, le meilleur est sans contredit le purin. L'usage d'une pompe est le meilleur moyen de soutirer de la fosse ce purin, afin de le rejeter sur le tas de fumier quand celui-ci devient trop sec.

On a remarqué que le fumier ainsi arrosé pendant sa fermentation pèse près de deux-fois autant que celui qui a fermenté en liberté.

Une autre disposition qu'il est important de ne pas négliger, c'est d'amener dans la fosse à purin les urines des étables, les eaux de lavages et tous les liquides ayant des qualités fertilisantes, car plus on aura de ce précieux liquide à disposer en faveur du tas de fumier, plus la richesse du fumier se fera sentir.

On peut aussi employer ces liquides fertilisants à l'arrosage des prairies qui deviendront d'une richesse extraordinaire par une abondante production de foin.

La litière, quelque abondante qu'elle soit, ne peut jamais absorber la totalité des urines, surtout à l'époque où l'on donne des racines et des fourrages verts au bétail ; et si l'on ne condamnait pas les urines dans la fosse à purin, on ferait une perte considérable.

Le tas de fumier doit être construit avec beaucoup de régularité. Les fumiers ne doivent pas être jetés pêle-mêle, comme on le fait généralement ; il faut, au contraire, les répandre, les diviser et les étendre autant que possible. Un dépôt inégal occasionne des vides et par suite la moisissure du fumier.

Il est nécessaire que le fumier soit tassé fortement et régulièrement afin d'empêcher une fermentation trop rapide qui serait préjudiciable à la qualité du fumier.

Les bords du tas de fumier se font au moyen de fumiers pailleux en retournant la paille avec la fourche et la repliant sur elle-même en dedans : ce qui forme à l'extérieur un boarcelet plus épais que le milieu du tas. Cette disposition est avantageuse pour élever le côté du tas bien perpendiculairement, empêcher l'introduction de l'air, afin d'obtenir un contour net et exempt de litière flottante. C'est le fumier de bêtes à cornes que l'on doit préférer pour former le bord du tas, parce que ce fumier est plus souple et est moins sujet à prendre le blanc par son contact à l'air.

Le fumier de cour doit être ramassé tous les mois. C'est un compost boueux plus ou moins absorbant et plus ou moins riche. On doit l'étendre en couche uniforme sur le tas commun. On peut aussi y répandre